## Communiqué de presse



## L'onduleur au carbure de silicium de BorgWarner offre à deux marques automobiles performantes un gain en autonomie

- Un onduleur innovant de 800 V pour aider deux marques de voitures performantes
- Utilisant la technologie de pointe du module de puissance « Viper »
- L'application haute puissance SiC pour un meilleur rendement du système, une plus longue durée de charge et une plus grande autonomie

Auburn Hills, Michigan – 31 mai 2022 - BorgWarner, leader spécialisée dans la fourniture de solutions de mobilité innovantes et durables pour le marché automobile, conclut un partenariat avec deux marques de voitures performantes pour leur fournir un nouvel onduleur 800V au carbure de silicium (SiC). Les onduleurs, composants clés d'un nouveau système de propulsion électrique, convertissent non seulement le courant continu stocké dans la batterie en courant alternatif, mais aussi le courant alternatif récupéré pendant le freinage en courant continu qui est renvoyé à la batterie. Actuellement, la plupart des véhicules électriques sont équipés d'un système 400 volts. Les véhicules tout électriques étant supposés offrir une plus grande autonomie et répondre à des exigences plus élevées en matière de performance de charge, un matériau semi-conducteur plus efficace est nécessaire pour augmenter la densité de puissance des onduleurs et des systèmes de propulsion électrique. Dans ce contexte, BorgWarner a pris la tête du développement d'une technologie avancée permettant l'utilisation du carbure de silicium dans les véhicules électriques en mettant au point un onduleur SiC, à refroidissement double face, de forte puissance applicable à des systèmes de 800 volts.

« Nous sommes honorés de gagner la confiance de ces deux marques de voitures performantes et de devenir leur fournisseur principal de systèmes électroniques de propulsion », a déclaré Stefan Demmerle, President et General Manager, BorgWarner PowerDrive Systems. « En tant que leader sur ce marché hautement concurrentiel, BorgWarner continue de développer des technologies innovantes pour les véhicules électriques, comme le démontre parfaitement notre solution d'onduleur 800 V en carbure de silicium ».

La conception du nouvel onduleur SiC repose sur le module de puissance SiC 800 V « Viper » breveté de BorgWarner, ce qui permet des économies en matièred'utilisation de semi-conducteurs et

BorgWarner Inc. (BorgWarner's Silicon Carbide Inverter Powers Two Performance Car Brands to Win in Range FR) – 2

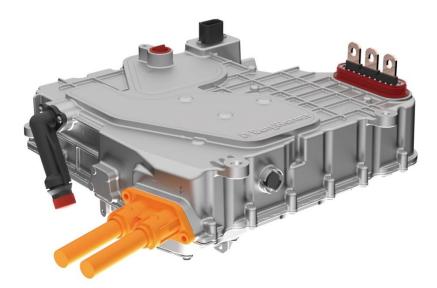
de matériaux SiC. Le refroidissement double face du module de puissance a permis de réduire la masse du produit de 40 %, son encombrement de 30 % et d'augmenter sa densité de puissance de 25 % par rapport aux onduleurs traditionnels au silicium. L'utilisation du SiC dans le commutateur de puissance améliore le rendement du système avec de meilleures performances à un coût inférieur pour nos clients.

La conception unique du Viper offre une solution modulable pour répondre à l'évolution des demandes, s'adaptant tout aussi bien aux systèmes de plus basse ou plus haute tension, facilitant ainsi la gestion des différentes tensions requises par les véhicules hybrides rechargeables et les véhicules électriques.

Les deux SUV électriques, équipés du dernier onduleur au carbure de silicium de 800 volts de BorgWarner, devraient entrer en production en 2023 et en 2024.

## À propos de BorgWarner

Depuis plus de 130 ans, BorgWarner, leader mondial, innove avec succès dans le domaine de la mobilité. Avec un portefeuille de produits en constante évolution, nous soutenons la transition mondiale vers l'e-mobilité et contribuons ainsi à la création d'un avenir propre, sain et sûr.



L'onduleur au carbure de silicium de BorgWarner permet à deux marques de voitures performantes de gagner en autonomie

BorgWarner Inc. (BorgWarner's Silicon Carbide Inverter Powers Two Performance Car Brands to Win in Range FR) – 3

Déclaration prospective : Le communiqué de presse peut contenir des informations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995 qui sont fondées sur les prévisions, attentes, estimations et projections actuelles de la Direction. Ces informations prospectives sont identifiables par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « prévoit », « croit », « continue », « pourrait », « concu », « effet », « estime », « évalue », « s'attend à », « anticipe », « but », « orientation », « initiative », « a l'intention de », « peut », « prévision », « planifie », « potentiel », « prévoit », « prédit », « poursuit », « recherche », « devrait », « cible », « quand », « sera », « serait », et autres termes et expressions similaires. En outre, toutes les déclarations, autres que les rappels de faits historiques, contenues ou intégrées par renvoi dans le communiqué de presse, auxquelles nous nous attendons ou que nous prévoyons qu'elles se produisent ou puissent se produire à l'avenir en rapport avec notre situation financière, notre stratégie commerciale et les mesures pour mettre en œuvre cette stratégie, y compris les changements apportés aux opérations, atouts concurrentiels, objectifs, expansion et croissance de notre activité et de nos opérations, plans, références à un succès futur, et autre sujet de même ordre, sont des informations prospectives. Les estimations comptables, telles que celles décrites sous le titre « Critical Accounting Policies and Estimates » au point 7 de notre Rapport annuel le plus récent déposé sur le Formulaire 10-K dénommé ci-après le « Formulaire 10-K »), sont par nature des informations prospectives. Toutes les informations prospectives reposent sur des hypothèses et analyses que nous avons établies à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, conditions actuelles et évolutions attendues ainsi que d'autres facteurs que nous estimons appropriés aux circonstances. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performance, et les résultats réellement obtenus par l'Entreprise peuvent être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives.

Il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives qui ne sont valables qu'à la date du communiqué de presse. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes dont la plupart sont souvent difficiles à prévoir et généralement indépendants de notre volonté, et peuvent conduire les résultats réels à être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives. Parmi ces risques et incertitudes figurent entre autres : les ruptures d'approvisionnement qui nous affectent ou qui affectent nos clients, comme la pénurie actuelle de puces à semi-conducteurs qui a affecté les clients des constructeurs ("OEM") et leurs fournisseurs, y compris nous : la disponibilité et le prix des matières premières : les défis concurrentiels posés par les concurrents actuels et nouveaux, y compris les clients OE ; les défis liés à l'évolution rapide des technologies, en particulier en ce qui concerne les véhicules électriques, et notre capacité d'innover en conséquence ; les incertitudes quant à l'ampleur et la durée des conséquences liées à la pandémie de COVID-19, dont les nouvelles perturbations de la production ; la difficulté de prévoir la demande de véhicules électriques et la croissance de notre chiffre d'affaires dans ce domaine; les perturbations potentielles de l'économie mondiale causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; la capacité d'identifier des cibles et de réaliser des acquisitions à des conditions acceptables ; l'incapacité de réaliser les avantages attendus des acquisitions en temps voulu, notamment notre récente acquisition d'AKASOL, notre acquisition de l'activité moteurs électriques pour véhicules légers de Santroll et notre acquisition de Delphi Technologies PLC en 2020 ; la capacité d'identifier les entreprises du portefeuille de combustion appropriées à céder et de réaliser les cessions prévues à des conditions acceptables ; l'incapacité à intégrer rapidement et efficacement les entreprises acquises ; la possibilité d'engagements inconnus ou inestimables en rapport avec les entreprises acquises ; notre dépendance à l'égard de la production de véhicules automobiles et de poids lourds, hautement cyclique et sujette à des perturbations dans les deux cas ; notre dépendance visà-vis de nos principaux clients OEM; les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change; notre dépendance vis-à-vis des systèmes informatiques ; les incertitudes de la conjoncture économique mondiale ; l'issue de procédures judiciaires en cours ou à venir, y compris les litiges relatifs à diverses réclamations ; les modifications ultérieures des dispositions législatives et réglementaires, y compris par exemple des taxes et droits de douane des pays dans lesquels nous intervenons : les impacts de toute opération future d'acquisition ou de cession potentielle et les autres risques, décrits dans les rapports que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission, l'autorité de contrôle de la Bourse américaine, notamment l'article 1A « Risk Factors » (Facteurs de risque) dans notre dernier formulaire 10-K et/ou notre dernier rapport trimestriel sur le formulaire 10-Q déposés le plus récemment. Nous ne nous engageons aucunement à actualiser ou annoncer publiquement les mises à jour ou révisions des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse pour refléter un quelconque changement dans nos attentes ou dans les événements, conditions, circonstances ou hypothèses sur lesquels reposent les déclarations.

## Contact presse:

Anna Penava

Tél: +49 7141-132-753

Email: mediacontact.eu@borgwarner.com